

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION : A LA CONDUITE EN SECURITE DES TRANSPALETTES A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT (AUTORISATION INTERNE DE CONDUITE)

NIVEAU : Confirmé

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU : Sur site

PUBLIC : Toute personne expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 3 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Savoir lire et écrire, reconnu apte au travail par la médecine du travail.

INTERVENANT : Notre partenaire Forma+,, formateur qualifié en sécurité et conduite des engins de manutention. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable d'utiliser en toute sécurité des transpalettes à conducteur accompagnant.

CONTENU DE LA FORMATION :

THEORIE :

La sécurité

- Importance et coûts des accidents du travail
- Les responsabilités
- Prévention des accidents du travail

Analyse des risques liés à l'utilisation des transpalettes

- Recherches des risques
- Mesures de prévention

Textes relatifs à la conduite des transpalettes- Décret 98-1084

- Article R.4323-55 du code du travail
- Différents types- Les différents mouvements
- Technologie et terminologie

- Les dispositifs de sécurité
- Les organes de commande

Vérification des transpalettes

- Vérifications journalières
- vérifications générales périodiques
- Maintenance de 1er niveau

Plaques de charges des transpalettes

- Règles de stabilité
- Plaque d'identification
- Différentes présentations de plaques de charges
- Exercices d'application

Règles de conduite et de sécurité relatives aux transpalettes

- Le conducteur
- Qualification
- Protection personnelle
- Règles générales de conduite
- Circulation et milieu de travail
- Travail en charges
- Règles particulières
- Symboles et étiquettes des emballages

LES METHODES PEDAGOGIQUES : Exposés, apports pratiques, échanges. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

Partie théorique : Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur.

Partie pratique : Alternances d'explications et conseils du formateur.

MATERIELS A PREVOIR :

Prévoir deux transpalettes.

Le stagiaire, doit se présenter au stage, avec :

- Ses équipements de protection individuelle E.P.I (chaussures de sécurité, gants, gilet)
- Un stylo pour écrire

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires après la formation.

LA SANCTION DU STAGE : Attestation de fin de stage et évaluation des connaissances acquises au cours du stage afin de permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation interne de conduite.